

Commune de

Art-sur-Meurthe

AB INFO N° 174 | FEV 2022

Spécial Mutuelles



THÉLEM est une société d'assurance mutuelle française de plus de 200 ans, elle vous propose :

Une offre flexible

Les assurés ont la possibilité de choisir 2 mécanismes, chacun composé de 4 niveaux de prestations :

- Une formule dite classique, la formule que tout le monde connaît en contrat santé particulier

- L'innovation Thélem : Une formule dite de « Franchise Pré-payée » ils remboursent jusqu'à 50% de votre cotisation, si celle-ci n'est pas utilisée.

Médecin direct

L'innovation Thélem : Associée à la plateforme MédecinDirect : Diagnostic, consultation, ordonnance, service médical à distance.

thélem
assurances
> innove pour vous

*Nous nous installons
près de chez vous
à Nancy !*

Assureurs Thélem
> Damien PASQUINI
06 86 08 51 01
> Alexandre ZINS
06 31 59 03 67
www.thelem-assurances.fr/nancy

Retrouvez-nous
sur Facebook :
Thélem assurances Nancy

C'est parce que nous connaissons bien la région que nous avons décidé de nous y installer. En devenant agents généraux **Thélem assurances**, nous avons choisi d'offrir aux **particuliers** comme aux **professionnels** des services et **solutions d'assurances** de qualité.

Rencontrons-nous !

Mettre à disposition **GRATUITEMENT** de services assurés santé, une équipe médicale qui répond à leurs questions et les oriente en complément de leur parcours de soins habituels :

* Une équipe de médecins dans plus de 50 spécialités (pédiatrie, dermatologie, gynécologie, psychiatrie, ...),

* Une disponibilité 24h/24 via l'application et de 8h à 22h par téléphone.

* L'écoute, les conseils, le suivi, l'étude de résultats d'analyses, de radio ou d'échographie, la délivrance d'un diagnostic et d'une ordonnance.

Un réseau de tiers payant Carte Blanche

Carte Blanche Partenaire met en place des partenariats avec les professionnels de santé dont les conventions sont régies par des critères précis : qualitatifs et tarifaires, garants d'une offre de soins de qualité et au juste prix.

Carte Blanche propose ainsi trois grands réseaux de soins, Optique, Dentaire et Audio, auxquels s'ajoute un réseau de médecine complémentaire et préventive (ostéopathes, diététiciens...)

Des conditions de bienvenue

Pour tous les habitants d'Art-sur-Meurthe, **2 mois de cotisation offerts** en guise de bienvenue (quelque soit le montant).

L'innovation Thélem : L'offre sera élargie à **3 mois offerts** (sur chaque contrat) pour la souscription d'autres contrats (Auto, habitation, Protection juridique...)

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Être persévérant sur tous nos projets, être attentif au bien vivre ensemble et à tout ce qui fait d'Art-Sur-Meurthe et Bosserville des villages où il fait bon vivre... Mais aussi, vous apporter des services pour le quotidien et la famille, voilà quelques-uns de nos fils rouges.

Nous connaissons les difficultés pour nombre d'entre vous à trouver une mutuelle à un prix convenable et nous souhaitons vous accompagner dans vos recherches en travaillant sur un partenariat communal d'assurances avec des groupes qui sauront prendre en compte les besoins de nos populations et vous faire des offres attractives.

N'hésitez pas à vous déplacer aux deux réunions organisées les 9 et 10 mars prochain.

Nous travaillons pour vous au quotidien.

Bien amicalement,

Votre Maire
Jean-Pierre DESSEIN.



Une proximité immédiate

- Un espace sécurisé pour gérer vos dépenses et remboursements
- Toute la gestion se fait directement en agence

Un partenariat communal

L'innovation Thélem : Chaque nouveau foyer de sociétaire chez Thélem assurances générera 20€ qui seront investis dans l'association de votre choix sur la commune (Béguinage, Foyer personnes âgées...).



Pour en savoir plus, nous vous invitons à une réunion d'informations le mercredi 9 mars 2022 à 15h30 à la Maison des quartiers au 2 esplanade du Coteau des Vignes.

MUTUAC est une association loi 1901 qui a mis en place un dispositif de complémentaire santé à destination des habitants.

Ce dernier a pour vocation de vous regrouper afin que vous puissiez bénéficier d'une couverture santé négociée collectivement.

Les 8 points fort de la Mutuelle :

- 1) Grâce au regroupement de personne que permet une commune, elle vous garantit des tarifs et des taux de couverture plus intéressants
- 2) Vous avez le choix entre de nombreuses solutions selon vos besoins en santé
- 3) Les remboursements se font **en 48h** grâce à la plateforme de gestion des remboursements
- 4) Vous pouvez les contacter par téléphone de **9h à 12h et de 14h à 18h** au numéro suivant : **0 810 810 266**
- 5) Vous pouvez aussi contacter le représentant local au sein de votre commune
- 6) Pas de questionnaire de santé
- 7) Des contrats spécifiquement adaptés aux bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé proposée par votre commune
- 8) Tout le monde peut bénéficier de cette offre et les avantages sont les mêmes quelque soit votre statut

Art sur Meurthe **Une mutuelle pour tous les Arcquois**

Réunion d'information
Jeudi 10 mars à 10 h 30
Maison des quartiers
2 Esplanade du Coteau des Vignes

Mutuelle Communale



Pour en savoir plus, nous vous invitons à une réunion d'informations le jeudi 10 mars 2022 à 10h30 à la Maison des quartiers au 2 esplanade du Coteau des Vignes.

Inscription listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire).

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2022, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

S'agissant des élections Présidentielles des **10 et 24 avril 2022**, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **mercredi 2 mars 2022** pour les inscriptions dématérialisées et le **vendredi 4 mars 2022** pour les inscriptions papiers.

Pour tous renseignements, le secrétariat est à votre disposition.

/ ! \ Une refonte de la liste sera faite cette année, si vous résidez toujours sur la Commune mais que vous avez changé d'adresse, merci de venir en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour faire le changement (avant le 4 mars 2022).



Afin d'organiser au mieux les élections, nous recherchons des assesseurs pour les bureaux de vote d'Art-sur-Meurthe et Bosserville.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour tous renseignements complémentaires.



Enquête Publique : déclaration de projet relative à la construction d'un centre d'incendie et de premiers secours.



Le démarrage de l'enquête publique débutera en avril prochain. Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie durant toute la durée de l'enquête mais également lors des permanences du commissaire enquêteur qui se tiendront à la Maison des Quartiers.

Les dates vous seront communiquées (presse, réseau sociaux, site internet) dès la signature de l'avis par le Président de la Métropole du Grand Nancy.



Prochains Rendez-vous

Mars 2022

Jeudi 3 : Réunion publique de la commission embellissement - 18h30 salle Jean Monnet

Mercredi 9 : Réunion d'informations - Mutuelle THELEM- 15h30, maison des quartiers

Jeudi 10 : Réunion d'informations -Mutuelle MUTUAC - 10h30, maison des quartiers

Vendredi 8 juillet 2022
Passage du 109^{ème} Tour de France
De 11h16 à 13h16

Contact / Mairie

1 place de la Mairie, 54510 Art-sur-Meurthe
Tél. : 03 83 56 98 37
secretariat@mairie-art-sur-meurthe.fr
facebook / instagram : Ville d'art-sur-meurthe

Publication

Site internet : artsurmeurthe.fr
Directeur : Jean Pierre Desein | Rédaction : L'équipe municipale | Dépôt légal : A parution
Impression : Par nos soins sur papier recyclé